

--> Voir l'**erratum** concernant cet article

## Essai sur la contribution de l'anthropologie culturelle aux fondements de la classification documentaire

### The Contribution of Cultural Anthropology to Library Classification

### Ensayo sobre la contribución de la antropología cultural a los fundamentos de la clasificación de la documentación

Paule Rolland-Thomas

Volume 42, numéro 1, janvier–mars 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033320ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033320ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

#### ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Résumé de l'article

La classification est un phénomène qui répond à un besoin coextensif au monde vivant en permettant la mise en ordre des choses et des êtres vivants. Si dans l'ordre de la nature, l'être vivant est prédéterminé à classer, il en va tout autrement dans l'ordre de la culture où les modèles culturels détermineront les structures classificatoires. Aussi loin que l'on puisse remonter dans la genèse de l'humanité, le témoignage d'artefacts et de documents de toutes sortes est assez éloquent pour que l'on puisse formuler des hypothèses qui attestent l'existence de pratiques classificatoires fort nombreuses et diversifiées. La langue, l'organisation sociale, les institutions et les cultes des groupes de traditions culturelles sans écriture regorgent d'activités classificatoires. Par ailleurs, l'invention de l'écriture a permis la transmission de pratiques classificatoires depuis la plus haute antiquité. Même si plusieurs de ces pratiques sont disparues avec les cultures qui les ont fait naître, d'autres ont été maintenues, constituant ainsi la toile de fond des cultures contemporaines. Inaugurée par Durkheim et Mauss et poursuivie par d'éminents chercheurs comme Claude Lévi-Strauss, l'anthropologie culturelle contribue à éclairer la lanterne du phénomène classificatoire dans sa dimension phylogénétique.

#### Citer cet article

Rolland-Thomas, P. (1996). Essai sur la contribution de l'anthropologie culturelle aux fondements de la classification documentaire. *Documentation et bibliothèques*, 42(1), 7–18. <https://doi.org/10.7202/1033320ar>

## Essai sur la contribution de l'anthropologie culturelle aux fondements de la classification documentaire\*

Paule Rolland-Thomas

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal

*La classification est un phénomène qui répond à un besoin coextensif au monde vivant en permettant la mise en ordre des choses et des êtres vivants. Si dans l'ordre de la nature, l'être vivant est prédéterminé à classer, il en va tout autrement dans l'ordre de la culture où les modèles culturels détermineront les structures classificatoires. Aussi loin que l'on puisse remonter dans la genèse de l'humanité, le témoignage d'artefacts et de documents de toutes sortes est assez éloquent pour que l'on puisse formuler des hypothèses qui attestent l'existence de pratiques classificatoires fort nombreuses et diversifiées. La langue, l'organisation sociale, les institutions et les cultes des groupes de traditions culturelles sans écriture regorgent d'activités classificatoires. Par ailleurs, l'invention de l'écriture a permis la transmission de pratiques classificatoires depuis la plus haute antiquité. Même si plusieurs de ces pratiques sont disparues avec les cultures qui les ont fait naître, d'autres ont été maintenues, constituant ainsi la toile de fond des cultures contemporaines. Inaugurée par Durkheim et Mauss et poursuivie par d'éminents chercheurs comme Claude Lévi-Strauss, l'anthropologie culturelle contribue à éclairer la lanterne du phénomène classificatoire dans sa dimension phylogénétique.*

### **The Contribution of Cultural Anthropology to Library Classification**

*Classification is a natural response for living things; it allows order to reign among objects and living creatures. If it is in the natural order of things for human beings to classify, it is altogether different in the cultural world where models determine how things are to be ordered. Since time immemorial, artefacts and documents attest to the existence of several different types of classification. The language, social organizations, institutions and religious practices of cultural groups lacking a written format are replete with classification systems. The invention of writing allowed classification systems to be passed down from one generation to the next. Some systems disappeared with the cultural groups that created them; others have survived and created the backdrop of contemporary cultures. Developed by Durkheim and Mauss and furthered by imminent scholars such as Claude Lévi-Strauss, cultural anthropology sheds light on the phylogenetic dimension of classification.*

### **Ensayo sobre la contribución de la antropología cultural a los fundamentos de la clasificación de la documentación**

*La clasificación es un fenómeno que responde a una necesidad coextensiva al mundo vivo que permita la ordenación de las cosas y de los seres vivos. Si en el orden de la naturaleza, el ser vivo está predeterminado a clasificar, es diferente en el orden de la cultura donde los modelos culturales determinarán las estructuras clasificatorias. Si remontamos a la génesis de la humanidad, el testimonio de artefactos y de documentos de todo tipo es bastante elocuente para que podamos formular algunas hipótesis que atestiguan muchas prácticas de clasificación numerosas y diversificadas. La lengua, la organización social, las instituciones y los cultos de los grupos de tradiciones culturales sin escritura rebosan de actividades de clasificación. Por otra parte, la invención de la escritura permitió la transmisión de prácticas de clasificación desde la más alta antigüedad. Aunque muchas de estas prácticas han desaparecido con las culturas que las han hecho nacer, otras han sido mantenidas, constituyendo así el telón de fondo de las culturas contemporáneas. Inaugurada por Durkheim y Mauss y seguida por eminentes investigadores como Claude Lévi-Strauss, la antropología cultural contribuye a explicar el fenómeno de la clasificación en su dimensión filogenética.*

Le phénomène s'impose à tout observateur attentif, il faut bien reconnaître que la classification reste encore peu ou fragmentairement analysée dans l'espace vivant. Nous considérerons donc la classification comme un phénomène dans le sens étroit du mot: «ce qui est effectivement et immé-

diatement donné dans l'expérience perceptive» (Ladrière 1990), ou mieux encore, comme un besoin coextensif au monde vivant. Le phénomène classificatoire est bien antérieur et infiniment plus étendu que ce que l'on peut observer au plan très particulier des classifications systémati-

sées comme les classifications des sciences et les classifications documentaires.

\* Puisé en partie de *Essai d'analyse anthropologique de quelques systèmes de classification documentaire*, thèse présentée par l'auteur à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade Philosophiae Doctor (P.H.D.). Montréal: Université de Montréal, 1981.

Toute entreprise de classification est avant tout une mise en ordre fondée sur une logique plus ou moins arbitraire selon la « position » ou le point de vue de l'observateur. L'histoire de l'humanité regorge d'activités classificatoires répondant aux besoins les plus élémentaires de mise en ordre des choses et des êtres vivants. Cette activité classificatoire présuppose une connaissance (kennen) des choses et des êtres à classer, mais la nécessité de dépasser et de contrôler ne peuvent être obtenus sans le savoir (wissen), mémoire constituant la classification<sup>1</sup>. Par ailleurs, le contenu de ce savoir n'est pas constitué d'un seul élément mais de plusieurs, ce qui nous autorise à retenir le pluriel de connaissance, dans son acceptation objective (Foulquié 1969).

Le mouvement local, la motricité de l'être vivant expose d'emblée celui-ci à une énorme multiplicité devant laquelle sa prédétermination biologique lui imposera un choix; ce choix s'opérera, d'une façon parfois fort grossière, sous la forme d'un classement binaire qui retiendra le biologiquement utile et écartera le biologiquement nuisible pour l'individu comme pour l'espèce. Cette prédétermination biologique repose sur l'économie de l'énergie qui dépasse, dans la morphogénèse, les fonctions attachées aux formes. Le mouvement local impose la maîtrise du disparate, du désordre, du multiple; cette maîtrise s'obtient, dans un premier temps, par dichotomie: un membre du couple est toujours favorisé aux dépens de l'autre. Ainsi, par sa morphologie, l'être vivant favorise le devant plutôt que l'arrière, avec toutes les fonctions attachées à la vision, à l'odorat, à l'ouïe, à la locomotion tenant compte de la dyade proche-lointain. La binarité nuit-jour et son corollaire obscurité-lumière imposera le sommeil et l'activité; la copulation est le témoin par excellence du binôme mâle-femelle dans l'espace vivant.

Si le mouvement local permet l'exploration pour subvenir aux besoins de survie et de reproduction dans un présent très défini et arrêté, la mémoire des primates supérieurs y compris celle de l'homme fera intervenir le passé pour dépasser le seuil d'un présent rempli de défis. Mais seul l'homme peut percevoir au delà de l'horizon du présent immédiat; l'avenir se présente par ailleurs comme le champ par

excellence de l'aléatoire. D'autant que l'incertitude engendrée par l'aléatoire avec tout ce qu'elle comporte d'angoisse a poussé l'homme à tenter de sortir de l'aléatoire en fixant sur un support matériel ou linguistique un arrangement des choses qui l'entouraient, des situations dans lesquelles il se trouvait et des objets faits de sa main. Dès lors, les dyades utile-inutile, dangereux-inoffensif, comestible-vénéneux formeront la base des classifications élémentaires. En écartant l'indésirable, le nuisible, l'homme exerce une certaine maîtrise sur l'aléatoire, quoiqu'il ne le contrôlera jamais entièrement parce qu'alors l'aléatoire deviendrait certitude ou nécessité.

La fabrication de la lame qui tranche, qui sépare d'abord en deux parties, est peut-être le premier témoin, dans la genèse de l'humanité, qui montre le plus clairement que le classement ou la classification se situe dans l'ordre du faire, qu'il n'est pas paritaire puisqu'une partie ou un terme est privilégié par rapport à l'autre.

### Culture et classification

Si dans l'ordre de la nature, l'être vivant est en quelque sorte prédéterminé à classer, il en va tout autrement dans l'ordre de la culture, où très tôt, dans la genèse de l'humanité, les modèles culturels détermineront les structures classificatoires: une classification qui pourvoit à l'immédiatement utile est vouée à être fermée; elle s'éteindra avec le groupe qui l'aura formée. Par ailleurs, une classification ouverte devance le mouvement des cultures et pourvoit non seulement à l'immédiatement utile et nécessaire, mais surtout au « lointainement » utile, poussée par la curiosité devant le multiple, l'aléatoire, les possibles.

Si les classements comptent parmi les éléments les plus archaïques de toute culture, ils sont acquis à l'état d'images binaires, le plus souvent par opposition. À compter de la naissance, l'enfant a la sensation de l'arrière et du devant, de la gauche et de la droite, du haut et du bas, de l'obscurité et de la clarté, du silence et du bruit. À partir de ces classements obtenus passivement, il en construit d'autres peu à peu, par exemple, l'image de son propre corps. Le passage du comportement passé initial à la conduite active

déclenchée par l'autonomie motrice engendre des classements de plus en plus nets.

Au cours des âges, la binarité en classification aura été longtemps privilégiée; sa simplicité toutefois n'aura pas toujours joui de la faveur des savants et des philosophes. Mais on peut affirmer qu'avec la technologie du XX<sup>e</sup>, notamment en ce qui concerne le traitement informatique des données, les contraintes électroniques de l'ordinateur ont obligé les informaticiens à reformuler l'information en termes d'oppositions binaires et à charger un courant électrique contrôlé en nombres binaires 0 et 1.

Si la binarité s'est avérée une caractéristique presque constante en classification élémentaire, il ne fallait pas en rester là: les catégories, comme éléments tirés du classement ou comme outils opératoires d'un élément de classement, sont apparues indispensables à la fécondité des classifications. Notons que les catégories sont souvent un élément de réponse à une interrogation; les adverbes d'interrogation *quand ?* et *où ?* donneront lieu aux catégories de temps et d'espace. Ces deux catégories sont constantes dans les préoccupations classificatoires de l'humanité. Cette permanence est sans doute due à la perception de l'espace physique contrôlée par le mouvement local, et à la faculté de la mémoire tournée non seulement vers le passé, mais aussi vers l'avenir. Nous ne nous attarderons pas ici à l'analyse des autres catégories, fort nombreuses et très diversifiées parce que, comme le note de Grolier: « *It seems necessary to investigate the meaning of which the term «category» is taken as it has been variously defined that finally it becomes almost meaningless.* » (De Grolier 1965)

### Classification en regard des sciences et des sciences sociales

Toute opération de classement ou de classification vise à subjuguer le multiple, le désordre, à forcer les choses à

1. Bien que le terme anglais *Knowledge* ne distingue pas connaissance et savoir, nous croyons utile, pour notre propos, de maintenir la distinction par l'emploi des verbes allemands *kennen* et *wissen*.

entrer dans un ordre fondé parfois sur l'arbitraire. Si John Dewey affirmait que «*knowledge is classification*», cette assertion comporte sans aucun doute une définition simpliste de la connaissance, mais montre toutefois l'importance de la classification dans l'entreprise de connaître. Nous considérons que la connaissance suppose un objet connu et un sujet connaissant sans distinction d'objets aussi différents comme Dieu et la mathématique ou de différentes formes de connaissances, soit intuitives ou démonstratives. Or l'activité classificatoire n'est possible que dans cette dualité qui en constitue le fondement et ne peut se réduire ni à des spéculations philosophiques ni à de pures techniques, même si elle peut être envisagée sous plusieurs points de vue (De Grolier 1974).

Sans entrer dans le détail de chacun de ces aspects, mentionnons d'abord la taxinomie qui se définit comme la «*science des lois de la classification des formes vivantes, et par extension, la science des lois de la classification*» (Robert 1990). Une théorie générale de la classification est-elle possible? Certes, si elle s'appuie sur des modèles mathématiques où la conformité avec le réel n'entre pas en ligne de compte. Or, depuis plus de quelques millions d'années, l'*homo faber* a réalisé des classifications dans un but pratique et il continue à le faire comme en témoignent notamment les classifications des services et organismes de normalisation dans l'industrie contemporaine et des brevets d'invention. Ce point de vue technique reste toujours actuel et indispensable.

Au demeurant, on ne saurait passer sous silence la contribution de Jean Piaget qui a étudié la genèse des opérations de sériation et d'inclusion des classes. Ce point de vue psychologique de l'activité classificatoire constitue une autre approche jamais envisagée auparavant.

En ce qui concerne le point de vue logique, c'est, à notre avis, celui qui se prête au plus grand nombre d'imprécisions. On a souvent confondu, par exemple, ordre et logique: précisons que le classement alphabétique ou chronologique est une mise en ordre, mais il n'est pas logique. Comme le souligne Bar-Hillel (1964), le recours exclusif à la logique des classes limite considérablement la fécon-

dité de la classification; il faut faire intervenir également la logique des relations.

Rappelons que la contribution de la linguistique a une longue histoire dans l'entreprise classificatoire. Si l'on se reporte aux pratiques de l'Antiquité, le fait de nommer équivalait à classer et le conditionnement de la perception du monde par différents systèmes linguistiques équivalait à des divergences dans la classification du monde extérieur (Schaff 1969). D'ailleurs, des travaux contemporains d'envergure portant sur la structure hiérarchique du vocabulaire et sur les champs sémantiques, pour ne mentionner que ceux-là, méritent qu'on s'y applique.

De plus, il convient de signaler le point de vue «scientologique» qui étudie

*Comment se sont constituées les différentes sciences; comment elles ont organisé leur «base institutionnelle» [...] quels rapports elles entretiennent avec les disciplines voisines, quelles anastomoses les y rattachent: telles sont quelques-unes des questions scientologiques qui ont de profondes implications pour la taxinomie, car celle-ci peut trouver dans les réponses qui y sont données, une base objective.* (De Grolier 1974, 23-24)

Encore faut-il signaler le point de vue pédagogique défendu par Henry E. Bliss que de Grolier considère à tort comme une conformité aux programmes d'études des établissements d'enseignement supérieur engendrant la division de ceux-ci en facultés; il s'agit plutôt du *scientific and educational consensus*:

*... the organization of experience, the organization of knowledge, the organization of thought, the organization of will, purpose, or effort, the consensus of communal minds and of public opinion, the consensus of scientific minds, and the consensus of educational, moral, and institutional minds.* (Bliss 1929)

La classification peut-elle être envisagée du point de vue philosophique? Certes, l'histoire de la philosophie occidentale témoigne de la richesse de l'activité classificatoire de grands penseurs depuis le 6<sup>e</sup> siècle avant notre ère jusqu'au

19<sup>e</sup> siècle; cette activité s'est traduite dans des systématisations de l'univers des connaissances à une époque donnée. Les postulats de ces systématisations ont toujours été rattachés aux doctrines défendues par leurs auteurs. Toutefois, l'épistémologie telle que considérée et appliquée à plusieurs disciplines scientifiques constitue, à notre avis, l'apport le plus prometteur de la philosophie aux fondements de la classification de l'univers des connaissances.

En ce qui concerne le point de vue sociologique et anthropologique, il convient, estimons-nous, d'explorer, fut-ce de façon sommaire le très riche corpus des pratiques classificatoires offertes par les traditions culturelles propres à divers groupes qui permettra d'asseoir, dans l'ordre de la culture, les classifications documentaires encyclopédiques qui doivent rendre compte non seulement des hiérarchies dans les sciences de la nature mais également de tous les autres savoirs: sociologie, droit, religion, beaux-arts, littérature, etc., où les systèmes de valeurs des sociétés et des individus président à leur arrangement.

### Les pratiques classificatoires dans le temps et l'espace

Les pratiques classificatoires, aussi loin que nous puissions remonter dans le temps, ne sont pas sans intérêt pour comprendre la constitution de systèmes de classification.

Nous rappellerons donc, d'une part, quelques pratiques classificatoires de l'antiquité, de cette antiquité qui fait partie de l'héritage occidental, et d'autre part, nous examinerons certaines pratiques classificatoires de quelques traditions culturelles appartenant à des groupes sans écriture, à la lumière d'observations faites par des anthropologues et ethnologues de ce dernier siècle.

L'invention de l'écriture et la conservation des documents écrits constituent des preuves à l'appui de l'existence de pratiques classificatoires dès la plus haute antiquité:

*Writing is not a mere distinguishing mark. It thoroughly affects other aspects of human society. Thus when*

*writing is absent there is no recorded history... no complex philosophical or scientific system can be developed. Codes of laws in the proper sense of the word are out of the question; nor can there be any true literature...* (Gisbert 1967)

Le temple, on le sait, était le lieu privilégié où se faisait l'écriture et où l'écrit était conservé. Ces écrits touchaient à toutes les activités de l'administration: listes de marchandises et denrées acquises et distribuées, livres de comptabilité, transactions commerciales, sans compter les listes de divinités, les prescriptions culturelles et tout ce qui touchait à la religion.

Ainsi, les documents écrits ont permis de retracer plusieurs pratiques classificatoires à Babylone où les plantes de même sorte étaient réunies selon certaines caractéristiques communes ou selon leur usage (Contentau 1950), les maladies selon les symptômes (Contentau 1951, 200). Les listes de noms d'insectes, d'animaux et de plantes n'attestent pas à vrai dire de pratiques classificatoires, mais leur portée est considérable parce que chez le Babylonien *«lorsqu'une chose a un nom, qu'elle est connue, on en est maître»* (Contentau 1951, 185). Or, de nombreux livres de mathématiques, d'astronomie, etc., qui sont en somme des énumérations, présentent sans doute une ébauche de classification *«dont nous saisissons mal la clé, faute de connaître les conceptions qui ont présidé à ces répartitions.»* (Contentau 1951, 319)

Enfin, le code d'Hammourabi (1730-1685 av. J.-C.) témoigne de pratiques classificatoires très avancées; il révèle, entre autres, la structure de la société en trois classes: amêlu, mushkinu et ardu, semblables aux classes du Moyen Âge: nobles, bourgeois et serfs (Contentau 1951, 304). Le code prévoit des classements de lieux, de propriétés, de délits, de peines, etc.

Mais rien ne nous autorise à penser que la bibliothèque d'Assurbanipal à Ninive, véritable encyclopédie rédigée par ordre du roi et composée de plus de cinq mille tablettes cunéiformes, n'était pas classifiée; nous savons, par exemple que les livres de poésie étaient logés du côté nord de la bibliothèque (Richardson 1964).

La Bible s'est présentée, dans l'antiquité, comme une véritable «bibliothèque» avec ses classements propres: le premier récit de la Création (Gen., chap. 1, versets 1-28) par exemple, montre une pratique classificatoire binaire de partition et non de groupement; par contre, le récit du Déluge (Gen., chap. 5, versets 1-9) montre également une pratique classificatoire binaire (mâle-femelle) mais trace un groupement par espèces, un mâle et une femelle par espèce.

En ce qui concerne l'Égypte, on y retrouve, entre autres, des classements des jours fastes et néfastes (Montet 1946, 42), un manuel des hiérarchies touchant l'administration (Montet 1946, 245). De plus, des fragments du catalogue de la Bibliothèque d'Alexandrie et des références à ce catalogue par plusieurs auteurs de l'antiquité ne laissent aucun doute sur l'existence d'une classification des livres probablement élaborée par Callimaque, son bibliothécaire le plus célèbre; le schéma plausible de cette classification montre la richesse et la variété des fonds de cette bibliothèque (Richardson 1964).

En Grèce, l'oeuvre de Solon (VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) témoigne de pratiques classificatoires nombreuses. Aristote mentionne la division des citoyens en quatre classes pour tenir compte des réformes économiques (Aristotle's Constitution of Athens 1973), cette répartition était faite selon le revenu des produits secs et liquides et visait un classement en vue de l'impôt.

*Les Douze Tables* du droit romain (V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) sont l'aboutissement des luttes que la plèbe a menées pour que les lois soient codifiées et ne demeurent pas le secret des pontifes patriciens (Bloch 1957). En maintenant l'interdiction du mariage entre patriciens et plébéiens, ce code consacre les classements des citoyens.

Enfin, les sciences naturelles se sont prêtées d'une manière privilégiée aux pratiques classificatoires pendant toute l'antiquité. En particulier, Aristote a tenté, dans son *Histoire des animaux*, des essais de classification dont la validité n'avait jamais encore été atteinte; on y trouve d'utiles explications sur la division, activité propre à la classification; cette oeuvre

comporte des principes généraux susceptibles d'appuyer une systématique générale.

La concision de cette énumération nous est dictée par la surabondance de textes écrits portant sur des pratiques classificatoires dans tous les secteurs de l'activité humaine. De plus, on doit mentionner la prolifération de listes de toutes sortes, notamment les chronologies, qui ne sont pas à proprement parler des pratiques classificatoires parce que la constitution de classes ne semble pas transparente. Une constante toutefois se dégage, du moins en ce qui concerne le droit: les codes de lois depuis Hammourabi jusqu'au code Justinien (529) consacrent, d'une manière ou d'une autre, la notion de classes de citoyens.

Ces pratiques classificatoires ont-elles produit des systèmes de classification? Ces pratiques sont sectorielles, répondent à des besoins immédiats et ne tendent pas vers l'universel; la cohérence interne, dans plusieurs cas, y est absente, condition *sine qua non* pour que l'on puisse considérer le tout, un ensemble d'éléments comme système. *«Notre notion actuelle de classification a une histoire, mais cette histoire elle-même suppose une préhistoire considérable.»* (Durkheim et Mauss 1901-1902, 3)

Les pratiques classificatoires des traditions culturelles de groupes sans écriture pourraient apporter un éclairage nouveau à la suite des observations et des compilations de nombreux ethnologues européens et américains des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Ces groupes ne sont pas soumis aux contraintes de la rareté et de la fragilité des supports d'écriture et de la dextérité et de la précision exigées pour consigner par écrit leurs pratiques classificatoires.

Les carences de témoignages écrits sont largement compensées par l'abondance d'artefacts sortis des chantiers archéologiques et par la découverte de sites d'une ampleur remarquable.

Les outils des groupes sans écriture sont, en ce qui concerne les classements élémentaires, très révélateurs. Toutefois, le choix des matériaux ne se pose pas toujours par le milieu naturel lorsqu'il n'en fournit qu'un, comme en Tanzanie, par

exemple, dans l'Olduvai Gorge, on a trouvé des haches faites de laves volcaniques (Wenke 1980, 103). Une analyse factorielle entreprise par Lewis et Sally Binford a montré que seize activités moustériennes peuvent être regroupées en cinq classes d'outils spécialisés: 1) outils associés à la fabrication d'outils et à leur entretien; 2) on a induit de cette classe, des outils de chasse et de boucherie; 3) cette classe comprendrait des outils pour la boucherie fine; 4) dans ce groupe, les outils pour la préparation de la laine et des végétaux comestibles et probablement pour le grattage des os; 5) cette classe semble comprendre un mélange d'outils pour la chasse et la boucherie, et vraisemblablement d'autres sortes d'outils (Wenke 1980, 181-182). Ce type de classification fonctionnelle semble avoir la faveur des ethnologues contemporains parce qu'elle contribue plus que les classifications chronologiques et «cognitives» à percer le mystère des cultures préhistoriques.

Pour compléter et analyser les classements des traditions culturelles des groupes sans écriture, nous devons chercher un terrain d'observation chez les sociétés contemporaines dites moins évoluées. L'Australie, les Amériques fourniront le lieu privilégié d'observations permettant de formuler les hypothèses dont la justification, dans l'état des connaissances actuelles, s'avère difficilement vérifiable, mais à tout le moins plausible, voire même séduisante.

### De la contribution des études ethnologiques

On pourra récuser, d'ailleurs avec justesse, que plusieurs inventaires classificateurs décrits par certains ethnologues n'ont pas été dressés à partir d'enquêtes ethnographiques sur le terrain; mais ces inventaires ont constitué la matière première des travaux de Durkheim, Mauss, Radcliffe-Brown et autres, leur permettant d'émettre des hypothèses fécondes.

La classification est souvent présentée comme une activité individuelle, et elle l'est, comme le montrent les travaux de Piaget et autres psychologues généticiens; nous sommes pourtant redevables à Durkheim et Mauss d'avoir commencé à éclairer ce phénomène et cette activité phylogénétiquement:

*Toute classification implique un ordre hiérarchique dont ni le monde sensible ni notre conscience ne nous offrent le modèle. Il y a lieu de se demander où nous sommes allés le chercher. Les expressions mêmes dont nous nous servons pour les caractériser autorisent à présumer que toutes ces notions logiques sont d'origine extralogique. Nous disons que les espèces d'un même genre soutiennent des rapports de parenté; nous appelons certaines classes de familles; le mot genre lui-même ne désignait-il pas primitivement un groupe familial (yevođ) (Durkheim et Mauss 1901-1902, 6)*

Durkheim et Mauss ont tenté d'expliquer l'activité classificatoire à la lumière de l'organisation sociale des tribus australiennes. Ils ont remarqué une constante: la division des tribus en deux grands groupes fondamentaux, les phratries; chaque phatrie à son tour se divise en un certain nombre de clans.

|             |   |                                                  |   |                                                                    |
|-------------|---|--------------------------------------------------|---|--------------------------------------------------------------------|
| PHRATRIE I  | { | classe matrimoniale A<br>classe matrimoniale B   | { | clan de l'émou,<br>clan du serpent,<br>clan de la chenille, etc.   |
| PHRATRIE II | { | classe matrimoniale A'<br>classe matrimoniale B' | { | clan du kangourou,<br>clan de l'oppossum,<br>clan du corbeau, etc. |

*«Or la classification des choses reproduit cette classification des hommes» (Durkheim et Mauss 1901-1902, 8). En l'occurrence, la phatrie est le genre, la classe matrimoniale, l'espèce. La rigueur de cette organisation sociale qui règle les moindres gestes du quotidien ne peut être comprise sans faire appel à la notion de totémisme, défini d'une façon générale comme «un ensemble de croyances et de pratiques culturelles, impliquant une relation entre l'individu ou un groupe d'individus, d'une part, un animal, un objet ou un ensemble d'êtres vivants ou de phénomènes, d'autre part.» (Grand Larousse encyclopédique)*

Plusieurs ethnologues des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles ont étudié ce phénomène et ont élaboré des théories que Claude Lévi-Strauss, dans son ouvrage *Le totémisme aujourd'hui* (1969), analyse dans une perspective structuraliste.

Il note que Boas (1916) rend compte de la classification lorsqu'il conclut que «l'homologie des marques distinctives des divisions sociales, à l'intérieur d'une tribu, prouve que leur usage a son origine dans une tendance à la classification». Par contre, selon Firth, le totémisme ne représente qu'un cas particulier de relations entre l'homme et son milieu (Lévi-Strauss 1969, 41). Par ailleurs, on peut déceler de l'étude objective et empirique d'Elkin diverses «espèces» de totémisme: le totémisme individuel, le totémisme social comportant les totémismes sexuel, de moitié, de section, etc., et le totémisme culturel comportant deux modulations: patrilinéaire et conceptuelle. Chaque fois que les sections ou sous-sections ont été inventées, leur fonction fut sociologique servant à coder le système de parenté et celui des échanges matrimoniaux. Toutes les variétés de totémisme représentent, selon Elkin, la parenté et la relation de l'homme avec la nature et, également, la continuité entre le présent et le passé (Lévi-Strauss 1969, 64-79).

L'un des tenants du totémisme fonctionnaliste, Radcliffe-Brown, a tenté d'appliquer à l'étude de ce phénomène une méthode inductive tirée des sciences naturelles.

*Tout ce que ces systèmes totémiques ont en commun est une tendance générale à caractériser les segments de la société par l'association de chaque segment avec quelques espèces naturelles, ou avec une portion de la nature. Cette association peut revêtir un grand nombre de formes différentes. (Radcliffe-Brown 1952)*

En fait, il faut voir dans le totémisme une sorte de code: les relations entre les totems expriment d'autres relations, oppositions et corrélations. Pour sa part, Lévi-Strauss, tout en reconnaissant la contribution de Jean-Jacques Rousseau qui a posé pour la première fois le problème



du passage de la nature à la culture, considère le totémisme comme une relation nature-culture.

*... relations, idéalement posées entre deux séries, l'une naturelle, l'autre culturelle. La série naturelle comprend, d'une part, des catégories, d'autre part, des individus; la série culturelle comprend des groupes et des personnes. Tous ces termes sont arbitrairement choisis pour distinguer, dans chaque série, deux modes d'existence, collectif et individuel et pour éviter de confondre les séries. (Lévi-Strauss 1969, 23)*

Le totémisme constitue, en somme, un type de classification dans certaines sociétés où la transmission d'un signe permet de situer un individu dans ses relations avec le groupe.

Si l'on se reporte à Durkheim et Mauss, les relations dans la phratrie sont d'abord des relations de parenté plus ou moins rapprochées. *«Quand la classification se fait simplement par phratries, sans autre subdivision, chacun se sent parent et également parent des êtres attribués à la phratrie dont il est membre; ils sont tous, au même titre, sa chair, ses amis...»* (Durkheim et Mauss 1901-1902, 9). Les choses et les hommes appartenant au même groupe social constitueront donc une même classe.

Chez les Zulfis, on retrouve un véritable arrangement de l'univers. *«Tous les êtres et tous les faits de la nature... sont classés, étiquetés, assignés à une place déterminée dans «un système» unique et solidaire et dont toutes les parties sont coordonnées et subordonnées les unes aux autres suivant «des degrés de parenté.»* (Durkheim et Mauss 1901-1902, 35)<sup>2</sup>

Ce système a pour principe la division de l'espace en sept régions, permettant ainsi de situer dans un lieu très bien délimité, les astres, la terre, les phénomènes, tous les éléments, les plantes, les animaux et les hommes; mais, bien plus, les fonctions et les activités sociales recevront la même distribution. Les animaux totémiques sont, en conséquence, classés dans leurs clans et dans une région déterminée.

Par ailleurs, l'intérêt que présente le système divinatoire astronomique, astro-

logique, géomantique et horoscopique des Chinois, tel que décrit par Durkheim et Mauss, est qu'il est indépendant de toute organisation sociale (Durkheim et Mauss 1901-1902, 55). Sa base est le Tao et son principe essentiel est la division de l'espace suivant les quatre points cardinaux où chaque point se subdivise en deux parties, le tout correspondant à huit vents. Ces vents sont en rapport avec huit pouvoirs, le tout constituant la boussole divinatoire. Les substances opposées sont le ciel et la terre, et, entre eux, les autres pouvoirs, comme par exemple, les vapeurs, le feu, le tonnerre, les eaux, etc. Ces éléments fondamentaux sont disposés selon la rose des vents (De Groot 1901-1902).

On trouve également une autre classification qui répartit le monde en cinq éléments: la terre, l'eau, le bois, le métal et le fer.

*Quoi qu'il en soit de la question de savoir si ces deux classifications dérivent l'une de l'autre ou sont surajoutées l'une à l'autre, les éléments jouent le même rôle que les pouvoirs. Non seulement toutes les choses leur sont rapportées, suivant les substances qui les composent ou suivant leurs formes, mais encore les événements historiques, les accidents du sol, etc.* (Durkheim et Mauss 1901-1902, 66)

L'intérêt de cette classification est de pouvoir non seulement aux espaces, mais aussi aux temps exprimés par les quatre saisons, elles-mêmes subdivisées en vingt-quatre saisons de l'année chinoise. Les catégories des temps sont donc parallèles à celles des espaces.

Bien que la classification chinoise ait été avant tout un instrument de divination, il reste que chaque mythologie emprunte ses principes à des croyances plutôt qu'à un savoir scientifique. Ces classifications mythologiques, quand elles sont complètes et systématiques, annoncent les classifications philosophiques et scientifiques. Durkheim et Mauss affirment toutefois qu'elles *«ont un but spéculatif»*. L'homme primitif, à quelque moment de son évolution, dans sa nécessité de survie, aurait-il classifié son *«monde»* pour *«relier les idées entre elles et unifier la connaissance?»* En fait, les hommes ont, de tout temps, dressé des classifications pour

survivre d'abord, puis pour mieux utiliser les ressources de leur milieu en fonction de leurs besoins et de leurs préférences.

*«La société n'a pas été simplement un modèle d'après lequel la pensée classificatrice aurait travaillé; ce sont ses propres cadres qui ont servi de cadres au système»* (Durkheim et Mauss 1901-1902, 67). Les phratries auraient été les premiers genres, et les clans, les premières espèces. Les auteurs admettent ignorer *«encore quelles sont les forces qui ont induit les hommes à répartir les choses entre ces classes selon la méthode qu'ils ont adoptée»* (Durkheim et Mauss 1901-1902, 69). Ne pouvant expliquer par des liens logiques comment s'est constituée la notion de classe, ils émettent l'hypothèse suivante:

*Ce sont donc des états de l'âme collective qui ont donné naissance à ces groupements, et, de plus, ces états sont manifestement affectifs... Nous arrivons ainsi à cette conclusion: c'est qu'il est possible de classer autre chose que des concepts et autrement que suivant les lois du pur entendement.* (Durkheim et Mauss 1901-1902, 69-70)

Ces états affectifs seraient-ils les liens de parenté transposés aux choses? Quant aux *«forces»*, la réponse ne se trouverait-elle pas chez l'individu, en ontogénèse? Il y a certes plus que cela, lorsqu'on fait appel aux innombrables choix qui ont présidé au développement des techniques; or les choix sont impossibles sans classements préalables. D'ailleurs, comme le fait remarquer Lévi-Strauss à propos de Durkheim, *«les pulsions et les émotions n'expliquent rien; elles résultent toujours: soit de la puissance du corps, soit de l'impuissance de l'esprit... elles ne sont jamais des causes. Celles-ci ne peuvent être cherchées que dans l'organisme... ou dans l'intellect.»* (Lévi-Strauss 1969, 103)

Dans un autre ouvrage (1968), Durkheim reprend en grande partie les hypothèses énoncées dans celui que nous

2. En note les auteurs rappellent, avec une certaine réserve que leur autorité, M. Cushing, explique que les degrés de parenté (relationships) sont déterminés par des degrés de ressemblance.

venons d'analyser. Cette fois, il se propose de remonter aux sources des croyances religieuses. Toutefois, les croyances totémiques lui auront fourni le matériau pour confirmer l'origine sociale des opérations classificatoires.

La classification dichotomique des phratries a donné lieu, la plupart du temps, à une division antithétique: par exemple, l'une chargée de maintenir la paix, l'autre, de faire la guerre. Ces oppositions ont été par la suite transposées aux choses classifiées. Avec force exemples à l'appui, Durkheim avance *«qu'une certaine intuition des ressemblances ou des différences que présentent les choses a joué un rôle dans la genèse de ces classifications... Mais autre chose est le sentiment des ressemblances, autre chose la notion de genre.»* (Durkheim 1968, 208)

Durkheim convient cependant que l'idée de genre est un instrument construit par les hommes d'après un modèle situé dans l'observation de la vie collective. *«Un genre, en effet, c'est un groupement idéal, mais nettement défini, de choses entre lesquelles il existe des liens internes, analogues à des liens de parenté.»* (Durkheim 1968, 210)

Comme Durkheim concevait toute classification comme un système hiérarchique, il lui fallut tenter de définir, dans la même veine, la notion d'espèce; mais il ne peut que conclure que *«ni le spectacle de la nature physique, ni le mécanisme des associations mentales ne sauraient nous en fournir l'idée.»* (Durkheim 1968, 211)

Pourtant, c'est bien dans la société humaine que l'on trouvera des supérieurs, des inférieurs et des égaux qui fourniront ainsi les cadres logiques permettant une classification hiérarchisée où *«les espèces et leurs propriétés distinctives dépendent des genres et des attributs qui les définissent.»* (Durkheim 1968, 210)

Les fondements de la classification tels qu'avancés par Durkheim et Mauss et, plus tard, par Boas (1964, 19) reposant sur des *«forces»*, des *«états affectifs»*, des *«sentiments»* et de *«l'intuition»* éclaireront peu notre lanterne et renvoient, somme toute, dans la zone du *id*, combien difficile à soumettre à une analyse gnoséologique rigoureuse.

### Le structuralisme et la classification

L'anthropologie culturelle aurait fait peu de progrès si elle avait continué à avoir pour objet la compilation d'inventaires de toutes sortes sur la base desquels les penseurs, sociologues et anthropologues auraient proposé des lois universelles. Mais comme le note Leach (1970, 23), les hypothèses des anthropologues du 19<sup>e</sup> siècle étaient d'ordre protohistorique, évolutionniste ou diffusionniste. Par contre, le structuralisme contemporain, issu du linguiste F. de Saussure, offrira à presque toute la gamme des sciences humaines et sociales une méthodologie qui aura fait ses preuves, notamment en anthropologie.

Chez les structuralistes, les systèmes culturels sont des langages, c'est-à-dire des systèmes de communications, à la condition que l'on donne au mot langage un sens particulier, à savoir que les cultures règlent non seulement la constitution des messages, mais aussi leur circulation. Ceci constitue, selon Sperber, l'hypothèse structuraliste explicite. (Ducrot 1968, 218)

Les systèmes socio-culturels doivent être représentés par des modèles semblables aux modèles structuralistes saussuriens: *«un ensemble d'éléments discrets et des règles qui, opérant sur les éléments groupés en classes (paradigmes) engendrent un procès continu.»* (Ducrot 1968, 218). Un ensemble homogène seul permet le découpage qu'autorise le modèle structuraliste: 1) le langage; 2) les réseaux. Si l'hypothèse structuraliste assigne à tous les systèmes socio-culturels une structure de code, rien n'empêche d'envisager également une structure de réseaux: *«les recherches effectivement conduites nous ont paru reposer sur une hypothèse structuraliste implicite qui assigne aux systèmes soit une structure de code, soit une structure de réseaux.»* (Ducrot 1968, 218-219)

L'un des plus brillants protagonistes de l'anthropologie structuraliste est Claude Lévi-Strauss. À partir d'observations faites surtout chez les autochtones du Brésil et pourvu d'une vaste érudition, Lévi-Strauss fera l'analyse structurale des mythes de quelques peuples amérindiens du sud et du nord. (Lévi-Strauss 1964-1971)

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de faire la critique de l'ensemble de l'oeuvre de Lévi-Strauss, ce qui déborderait largement nos préoccupations, mais nous nous attarderons à relever ses thèses en matière de classification dite primitive.

*La thèse de Lévi-Strauss est que, en examinant comment nous percevons la nature, en observant les caractéristiques des classifications que nous utilisons et la manière dont nous manipulons les catégories qui en résultent, nous pourrions en déduire des faits décisifs concernant le mécanisme de la pensée.* (Leach 1970, 38)

Retenons d'abord que la pensée lévi-straussienne opère sur deux oppositions fondamentales, parallèles et contradictoires qui sont la nature et la culture; il n'y a pas entre ces oppositions un écart délimité, mais une interpénétration, une intersection. Le passage de la nature à la culture est fondé *«sur l'émergence d'une logique opérant au moyen d'oppositions binaires, et coïncidant avec les premières manifestations symboliques.»* (Lévi-Strauss 1969, 145)

D'autres oppositions de nature hétérogène servent à traduire l'antithèse des moitiés: oppositions été et hiver, terre et eau, terre et ciel, rouge et noir, noble et plébéien, etc. Par ailleurs, *«on observe une symbolisation, où l'opposition se fait entre termes logiquement hétérogènes: stabilité et changement, état (ou acte) et procès, être et devenir, synchronie et diachronie, simple et ambigu, univoque et équivoque; toute formes d'oppositions qu'on peut, semble-t-il subsumer sous une seule qui est celle du continu et du discontinu.»* (Lévi-Strauss 1958, 169)

Le code binaire est universel où il se réduit à sa plus simple expression: l'alternative de la réponse oui ou non.

*Les distinctions binaires n'existent pas seulement dans le langage humain; on les retrouve dans la façon dont certains animaux communiquent entre eux, ainsi les grillons chez qui par une simple inversion de rythme (x, y/y, x) change la nature du message, stridulé de mâle à mâle pour éloigner un rival ou de mâle à femelle pour attirer un partenaire*



sexuel (Alexander). (Lévi-Strauss 1971, 612, 617)

Lévi-Strauss déduit que toute la structure de la pensée primitive est binaire, cette constatation s'accorde avec la théorie linguistique de Jakobson et avec le système binaire utilisé en informatique.

Il est sûr que le cerveau humain a tendance à opérer selon un découpage dichotomique, mais il opère aussi différemment selon les situations. Cependant, le structuralisme, contrairement au formalisme, n'oppose pas le concret à l'abstrait et ne privilégie ni l'un, ni l'autre. «*La forme se définit par opposition à une matière qui lui est étrangère; mais la structure n'a pas de contenu distinct; elle est le contenu même appréhendé dans une organisation logique conçue comme propriété du réel.*» (Lévi-Strauss 1973, 139)<sup>3</sup>

La matière se découpe en éléments qui appartiennent à des classes et les éléments d'une même classe sont substituables entre eux. Un schéma régira les rapports entre les classes.

*Deux systèmes dont les éléments sont différents, mais dont le schéma est le même, sont structuralement analogues. Les schémas conceptuels eux-mêmes sont substituables les uns aux autres à l'intérieur d'un groupe de transformations. Les groupes de transformations propres aux différents types de systèmes sont à leur tour régis par une seule et unique combinatoire. Les règles de cette combinatoire sont celles de l'esprit humain, auquel se ramènent donc toutes les structures possibles.* (Ducrot 1968, 234)

En soutenant l'intervention de l'esprit humain dans la régulation de cette combinatoire, et surtout, en ne posant pas le problème de l'objectivité, le structuralisme de Lévi-Strauss s'insère donc dans une épistémologie du sujet.

En analysant les mythes, Lévi-Strauss cherche les règles de la pensée mythique qui soient propres à l'esprit humain et indépendantes donc des conditions particulières de leur utilisation. Une telle approche s'est particulièrement révélée féconde dans l'étude des systèmes de classification, où il reprend à son compte

«*la tendance de l'esprit humain à épuiser l'univers au moyen d'une classification (to classify out the universe).*» (Tylor 1989)

### Les fondements de la classification dans «*La pensée sauvage*»

Dans son oeuvre maîtresse sur la classification, *La pensée sauvage* (1962), Lévi-Strauss postule que les classifications des peuples dits primitifs s'insèrent dans ce qu'il appelle une «*science du concret*». Si plusieurs langues présentent des lacunes pour exprimer des concepts tels que arbre, animal, etc., elles sont néanmoins riches en mots nécessaires pour inventorier exhaustivement les espèces et les variétés. Les termes abstraits ne sont pas en fonction des capacités intellectuelles de ceux qui parlent une langue donnée, mais soulignent les intérêts plus ou moins marqués de chaque société.

L'inventaire des connaissances des peuples primitifs compilé par divers ethnologues cités par Lévi-Strauss montre une constante de division entre l'utile et l'inutile, le remède et le poison. Il va de soi que la botanique et la zoologie seront privilégiées, sans écarter l'astronomie et l'homme lui-même. Il reste néanmoins étonnant que notre auteur affirme que «*le premier objet de la science primitive n'est pas d'ordre pratique. Elle répond à des exigences intellectuelles, avant, ou au lieu de satisfaire à des besoins.*» (Lévi-Strauss 1962, 16)

Le premier volet de la classification étant la distribution d'un ensemble d'objets de pensée en classes ou catégories systématiquement ordonnées, le regroupement de ces objets de pensée, d'après certains critères, constituera le deuxième volet.

*La vraie question n'est pas de savoir si le contact d'un bec de pic guérit les maux de dents, mais s'il est possible, d'un certain point de vue, de faire «aller ensemble» le bec de pic et la dent de l'homme (congruence dont la formule thérapeutique ne constitue qu'une application hypothétique parmi d'autres) et, par le moyen de ces groupements de choses et d'êtres, d'introduire un début d'ordre dans l'univers: le classement, quel qu'il soit, possédant une*

*vertu propre par rapport à l'absence de classement.* (Lévi-Strauss 1962, 16)

L'exigence d'ordre est la base de la pensée primitive comme d'ailleurs de toute pensée; elle présidera donc à l'établissement des inventaires exhaustifs auxquels nous avons fait allusion plus haut. N'empêche que cette systématisation, construite sur des données sensibles, sera plus tard corroborée par les résultats de la recherche empirique; la pensée néolithique étant très proche de l'intuition sensible, la pensée moderne, moins. «*Tout classement est supérieur au chaos; et même un classement au niveau des propriétés sensibles est une étape vers un ordre rationnel.*» (Lévi-Strauss 1962, 24)

Au deuxième chapitre de la *Pensée sauvage*, intitulé *La logique des classifications totémiques*, Lévi-Strauss analyse la logique concrète de la pensée primitive en essayant de découvrir les conditions de nécessité des relations *a posteriori* à partir de «*bribes et morceaux*».

Cette logique se manifestera au cours de l'observation ethnographique sous deux aspects, affectif et intellectuel. Les êtres surnaturels montrent une parenté avec l'homme: mâle-femelle, etc., ce qui engendre un sentiment d'identification. Les indigènes connaissent concrètement parce que leurs ancêtres étaient mariés avec les animaux et parce que ces observations et ces connaissances ont été transmises de générations en générations dans un climat à la fois affectueux et scientifique.

Diverses observations sur le terrain, consignées par des ethnologues, fourniront les matériaux qui permettront d'induire cette logique concrète. Chez les Dogon, au Soudan, la classification de la flore donne vingt-deux familles principales réparties en deux séries: l'une de rang impair et l'autre de rang pair. Le premier est

3. L'opposition forme-matière peut prêter à équivoque. Il ne fait aucun doute que Lévi-Strauss n'est pas un tenant de l'hylémorphisme. On peut se demander alors si forme et matière sont des notions distinctes. Si, dans ce passage, on remplaçait le mot *contenu* par le mot *matière* (d'ailleurs souvent employés comme synonymes), on aboutirait à une appréhension matérialiste du réel.

associé aux naissances uniques, aux plantes mâles et femelles associées respectivement à la saison de pluies et à la saison sèche. Le second rang est associé aux naissances jumeaux et présentera les mêmes relations que le premier rang, mais dans le sens inverse.

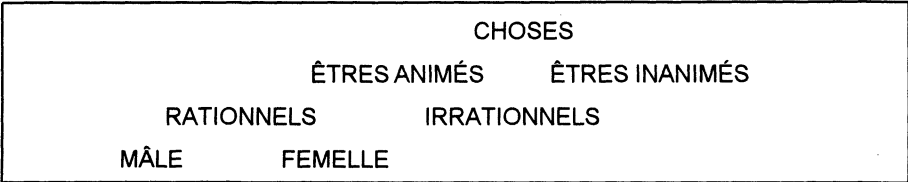
Les Navaho, «grands classificateurs», partagent les êtres vivants selon qu'ils sont doués de parole ou non. Les plantes seront classifiées selon trois caractéristiques: le sexe, les vertus thérapeutiques et l'aspect visuel ou tactile.

Les Indiens Aymara opèrent au moyen d'un terme descriptif pour chaque variété auquel ils ajoutent un adjectif pour obtenir une sous-variété. Leur dichotomie générale aboutit au comestible après cuisson ou après congélation et fermentation.

Chez les Guarani, l'acte classificatoire est un acte de piété et d'honnêteté, voire même un devoir scientifique, tandis que chez les Navaho la classification de l'univers est un aspect primordial des études religieuses.

*Les classifications indigènes ne sont pas seulement méthodiques et fondées sur un savoir théorique solidement charpenté. Il arrive aussi qu'elles soient comparables, d'un point de vue formel, à celles que la zoologie et la botanique continuent d'utiliser.* (Lévi-Strauss 1962, 59)

Les trois dichotomies successives des Ngrinyin rappellent singulièrement la science hellénique: (encadré ci-dessous)



Le problème, pour Lévi-Strauss (1962, 73), n'est pas seulement l'identification précise de chaque chose, mais de «savoir quel rôle chaque culture leur attribue au sein d'un système de signification». Par exemple, la signification des manifestations des animaux présagent des événements différents selon les cultures: «Les termes n'ont jamais de signification intrinsèque; leur signification est «de position» fonction de l'histoire et du contexte culturel d'une part, et d'autre part, de la structure

*du système où ils sont appelés à figurer.»* (Lévi-Strauss 1962, 73)

Lévi-Strauss affirme que l'on ne peut jamais postuler le principe d'une classification, mais que l'enquête ethnographique entreprise par le géographe, botaniste, géologue, etc., peut le dégager *a posteriori*. Il restera néanmoins des difficultés que Lévi-Strauss nomme intrinsèques, dues à la nature polyvalente des logiques qui évoquent plusieurs types formels de liaisons. Ces logiques travaillent sur plusieurs axes.

*Les relations qu'elles posent entre les termes sont, le plus souvent, fondées sur la contiguïté... ou sur la ressemblance... De ce point de vue elles ne se distinguent pas formellement des autres taxinomies, même modernes, où contiguïté et ressemblance jouent toujours un rôle fondamental: la contiguïté, pour repérer des choses, qui «d'un point de vue structural aussi bien que fonctionnel, relèvent... d'un même système»; et la ressemblance qui n'exige pas la participation à un système et se fonde seulement sur la possession commune d'un ou plusieurs caractères.* (Lévi-Strauss 1962, 85)

Retenons également d'autres types de relations, comme les oppositions proche ou lointain, diachronique et synchronique, statique ou dynamique, ou encore les relations sensibles et les relations intelligibles.

Il apparaît certain que les axes logiques varient selon les cultures et que la

*«difficulté tient à la complication naturelle des logiques concrètes, pour qui le fait de la liaison est plus essentiel que la nature des liaisons; sur le plan formel, elles font, si l'on peut dire, flèche de tout bois.»* (Lévi-Strauss 1962, 88) On ne peut jamais postuler la nature formelle de deux termes «connectés», parce que ces classifications ne sont pas conçues mais vécues. Le principe logique consiste à pouvoir opposer deux termes que la réalité fait percevoir comme distincts.

Si les systèmes conceptuels et les classifications sont synonymes chez Lévi-Strauss il paraît étonnant qu'il n'attribue aux premiers qu'une mince fonction de communication; il soutient qu'ils sont des moyens de penser (Lévi-Strauss 1962, 90). Pourtant, plus loin, il affirme que «les systèmes de dénomination et de classement, communément appelés totémiques, tirent leur valeur opératoire de leur caractère formel: ce sont des codes aptes à véhiculer des messages transposables dans les termes d'autres codes, et à exprimer dans leur système propre les messages reçus par le canal de codes différents.» (Lévi-Strauss 1962, 101) La communication non verbale sera cependant assurée par l'échange des femmes et des aliments comme moyens de garantir l'emboîtement des groupes sociaux.

Ce qui caractérise les niveaux de classification, c'est le recours possible à d'autres niveaux formellement semblables au niveau privilégié par chaque société. La classification des espèces naturelles est certes importante, mais elle n'est pas la seule; la classification opérant à l'aide de catégories abstraites ou de classes nominales permettant de «se mettre au point» sur tous les plans, du plus abstrait au plus concret, et du plus culturel au plus naturel. L'idée de coupure entre les différents niveaux de classification ne se pose même pas dans les sociétés primitives; elle est perçue comme un répit dans un continu dynamique.

La taxinomie globale des Hanunô procède par dichotomies successives caractérisées par l'exclusion. Lévi-Strauss conclut *«que le passage est toujours possible de l'espèce à la catégorie; ensuite qu'aucune contradiction n'apparaît, entre le système (qui s'impose au sommet), et le lexique dont le rôle devient prépondérant au fur et à mesure qu'on descend l'échelle des dichotomies.* (Lévi-Strauss 1962, 185) L'extension et la compréhension s'équilibrent dans la notion d'espèce; seule, l'espèce est un ensemble d'individus, mais par rapport à d'autres espèces, c'est un système de définitions.

Le mot *catégorie* tel qu'employé par Lévi-Strauss peut faire difficulté. Il est employé comme synonyme de propriétés (Lévi-Strauss 1962, 185), mais dans le passage que nous venons de citer,

catégorie serait une division de l'espèce. Il affirme plus loin la «*démarche analytique, qui permet de passer des catégories aux éléments et des éléments aux espèces se prolonge donc par une sorte de démembrement idéal de chaque espèce, qui rétablit progressivement la totalité sur une autre plan*». Il semble donc que les catégories soient une étape intermédiaire entre l'espèce et les éléments dans le processus de division, mais que pour rétablir la totalité, on peut ignorer les catégories en passant directement des éléments à l'espèce<sup>4</sup>.

N'eût été la distinction saussurienne entre rapports syntagmatiques et associatifs sanctionnée par Lévi-Strauss, on s'expliquerait mal comment ces classifications, surtout naturelles, qui présentent toutes les caractéristiques des classifications hiérarchiques se définiraient par référence à deux axes. Il reste que Lévi-Strauss (1962, 197) affirme que «*le niveau des espèces peut élargir son réseau vers le haut, c'est-à-dire en direction des éléments, des catégories et des nombres, ou le resserrer vers le bas, en direction des noms propres*», on peut se demander si un tel système peut se concevoir puisque, comme nous le verrons plus loin, les noms propres ne sont pas insécables.

Les schèmes conceptuels examinés partent presque tous d'oppositions binaires et si des éléments sont pris ailleurs, il y a dérèglement dans le système ou un nouveau système en sortira. L'élaboration d'un schème de classification se fera à partir d'oppositions binaires auxquelles se grefferont, par agrégation, de nouveaux termes qui entretiennent avec les termes élémentaires des relations de corrélation ou d'analyse, et derechef, des relations d'opposition. Lévi-Strauss ne semble pas admettre de distinctions rigides entre ces relations, tout au plus, une ligne ascendante allant de l'agrégation (simple juxtaposition sans principe unificateur) à l'analogie (ressemblance obtenue plutôt par des caractères superficiels ou même formels). Ajoutons que l'activité classificatrice n'est pas particulière au totémisme, mais que ce dernier privilégie la notion d'espèce considérée comme opérateur logique.

*La puissance logique d'opérateur spécifique peut être illustrée d'autres fa-*

*çons. C'est elle qui permet d'intégrer au schème classificatoire des domaines très différents les uns des autres, offrant ainsi aux classifications un moyen de dépasser leurs limites: soit en s'étendant à des domaines extérieurs à l'ensemble initial, par universalisation; soit par particularisation, en prolongeant la démarche classificatrice au-delà de ses bornes naturelles, c'est-à-dire jusqu'à l'individualisation.* (Lévi-Strauss 1962, 217)

Sur le plan logique, l'opérateur permet le passage vers le concret ou l'individualisation, ou vers l'abstrait ou les systèmes de catégories. Sur le plan sociologique, les classifications situent les personnes par rapport au groupe et permettent même au groupe de dépasser ses limites. «*... les classifications totémiques ont, pour une de leurs fonctions essentielles, celle de faire éclater cette fermeture du groupe sur lui-même et de promouvoir la notion approchée d'une humanité sans frontières.*» (Lévi-Strauss 1962, 220)

Une classification devient insécable quand il n'est plus possible de classer; il faut alors nommer, comme les lieux géographiques, les personnes, etc. Ce qui équivaut, chez Lévi-Strauss, à l'individuation, en notant, toutefois que cette notion prendra un sens élargi: le fait de nommer indique, soit l'appartenance de l'individu à une classe, soit une invention de l'individu qui nomme. Mais cette fonction de nommer demeure une activité classificatoire: «*... on classe l'autre si le nom qu'on lui donne est fonction des caractères qu'il a, ou on se classe soi-même, si, se croyant dispensé de suivre une règle, on nomme l'autre «librement»: c'est-à-dire en fonction des caractères qu'on a. Et, le plus souvent, on fait les deux à la fois.*» (Lévi-Strauss 1962, 240)

Chaque naissance dans les sociétés qui considèrent l'individuation comme une classification, remet en cause les structures; les noms propres sont formés un peu de la même manière que les noms d'espèces dans les sciences naturelles, la raison n'est pas linguistique, mais dépend de la perception que chaque culture a du réel<sup>5</sup>. «*C'est donc en vertu d'une détermination extrinsèque qu'un certain niveau de classification requiert des appellations qui peuvent être, selon le cas, des noms com-*

*muns ou des noms propres. Mais nous ne rejoignons pas pour autant la thèse durkheimienne de l'origine sociale de la pensée logique.*» (Lévi-Strauss 1962, 283)

Les classifications totémiques telles qu'exposées par Lévi-Strauss ne se présentent pas comme un arbre, une hiérarchie, où chaque genre se divise en espèces, chaque espèce en sous-espèces, jusqu'à ce qu'il devienne impossible à diviser, c'est-à-dire jusqu'à l'individu ou l'insécable. Au contraire, elles se présentent comme une structure supportée par un axe vertical unissant le général et le particulier, l'abstrait et le concret. Le terme de toute activité classificatoire se définit par un axiome implicite «*pour qui tout classement procède par paires de contrastes: on s'arrête seulement de classer quand vient le moment où il n'est plus possible d'opposer*»<sup>6</sup>. Lévi-Strauss oppose les systèmes de classification totémiques qui sont vécut aux autres systèmes qui sont soit conçus (mythes), soit agis (rites).

Si la pensée des primitifs nous semble intemporelle, c'est qu'elle appréhende le monde comme un tout sur les deux axes de la synchronie et de la diachronie.

Lévi-Strauss rapproche l'univers des primitifs et celui des documentalistes: la transmission des messages.

*Le documentaliste ne recuse ni ne discute la substance des ouvrages qu'il analyse pour en tirer les unités*

4. En classification documentaire, les catégories ou facettes sont largement utilisées et désignent la caractéristique et/ou le point de vue pour diviser. Par exemple, en thérapeutique, d'après l'organe malade; en histoire, d'après une chronologie (temps); en géographie, d'après des aires (espace); en musique, d'après l'instrument d'exécution ou la forme musicale, etc.
5. L'assimilation de l'individuation à la classification n'est pas particulière aux sociétés néolithiques. En Occident moderne, par exemple, il n'est pas rare qu'un prénom soit réservé au fils aîné de chaque génération formant ainsi la classe des Jean pour désigner le fils aîné de chaque génération des Dupont.
6. L'opposition suppose deux termes, c'est-à-dire une dyade. S'il n'est plus possible d'opposer, c'est qu'il reste un terme, donc une hénade. L'hénade serait équivalent d'insécable.

constitutives de son code ou d'y adapter celles-ci, soit en les combinant entre elles, soit en les décomposant en unités plus fines si besoin est. Il traite donc les auteurs comme des dieux dont les révélations seraient écrites sur du papier au lieu d'être inscrites dans les êtres et les choses, tout en offrant la même valeur sacrée qui tient au caractère suprêmement signifiant que, pour des raisons méthodologiques ou ontologiques, on ne saurait, par hypothèse, se dispenser de leur reconnaître dans les deux cas. (Lévi-Strauss 1962, 354)

Il est vrai que, d'après Lévi-Strauss, la théorie de l'information sur laquelle s'appuie une grande partie des activités du documentaliste, traite des messages en tant que tels, alors que les primitifs prennent le déterminisme physique pour des messages. Mais la théorie de l'information contemporaine se préoccupe de phénomènes qui, à proprement parler, ne sont pas destinés à véhiculer des messages, par exemple, la biologie; et c'est ici que cette théorie rencontre le totémisme, préoccupé des propriétés sensibles de la nature interprétées comme messages.

*Pour qu'une théorie de l'information put être élaborée, il était sans doute indispensable que l'on découvre que l'univers de l'information était une partie ou un aspect du monde naturel.*

*Mais la validité du passage des lois de la nature à celles de l'information une fois démontrée, elle implique la validité du passage inverse: celui qui, depuis des millénaires, permet aux hommes de s'approcher des lois de la nature par les voies de l'information.* (Lévi-Strauss 1962, 356)

La théorie de l'information vérifie presque toujours ses hypothèses sur un savoir empirique; et si d'aventure elle transmet de l'information non empirique, c'est qu'elle procède par analogie, voire même par «*trial and error*».

Les systèmes de classification véhiculent les valeurs et les besoins particuliers de chaque culture. Ils sont les témoins par excellence des préoccupations de l'homme à une époque donnée.

#### ... et les classifications documentaires

La classification documentaire est une manifestation parmi d'autres activités classificatoires de l'humanité. Elle se distingue cependant des autres pratiques classificatoires par sa double vocation d'illustrer une systématisation des connaissances et de pourvoir à l'arrangement matériel de livres et autres documents d'après le sujet traité dans ces ouvrages.

Le développement des classifications documentaires est parallèle au dévelop-

pement des classifications des connaissances, que ce soit le savoir scientifique, les croyances, les opinions, les œuvres d'imagination; mais ces développements sont rarement synchrones et plusieurs classificateurs ont défendu l'autonomie des systèmes de classification documentaire qu'ils ont établis par rapport aux systèmes de classification des connaissances. Nous nous permettons de douter, dans le contexte de l'histoire des cultures, qu'une autonomie de la sorte puisse être absolue.

Les classifications documentaires sont nées de la nécessité d'arranger, selon un ordre pré-établi, des documents constitués de tous genres de supports depuis les tablettes d'argile de la haute antiquité mésopotamienne jusqu'aux mémoires colossales des bases de données qui signalent, sur demande, la localisation d'un document ou l'existence d'un document sur un sujet recherché. Cet ordre, au cours des âges, a représenté par consensus, dans une civilisation donnée, la priorité d'une connaissance par rapport à une autre dans un ensemble encyclopédique et des relations acceptables entre deux ou plusieurs objets de connaissance. Ainsi, l'histoire des classifications documentaires témoigne du souci constant des classificateurs de rendre compte de la totalité des connaissances et de les organiser toutes d'après les mêmes principes.

#### Sources consultées

Aristotle's *Constitution of Athens*. 1973. A rev. text with an introd., critical and explanatory notes, testimonia and indices by Sir John Edwin Sandys. New York: Arno Press, p. 23-31.

Bar-Hillel, Yehoshua. 1964. *Language and information: selected essays on their theory and application*. Reading, Mass.: Addison-Wesley, p. 322.

Bliss, Henry Evelyn. 1929. *The organization of knowledge and the system of the sciences*. With an introd. by John Dewey. New York: Holt, p. 16.

Bloch, Raymond. 1957. Rome et l'Italie des origines aux guerres puniques. In *Histoire universelle. 1. Des origines à l'Islam*. Vol. publié sous la dir. de René Grousset et Émile G. Léonard. Encyclopédie de la Pléiade, v. 2. Paris: Gallimard, p. 879.

Boas, F. 1916. The origin of totemism. *American Anthropologist* 18:323, cité par C. Lévi-Strauss, *Le totémisme aujourd'hui*, p. 17.

———. 1964. Linguistics and ethnology. In *Language in culture and society: a reader in linguistics and anthropology*. Ed. by Dell Hymes. New York: Harper and Row, p. 19.

Contenau, Georges. 1950. *La vie quotidienne à Babylone et en Assyrie*. Paris: Hachette, p. 80

———. 1951. *La civilisation d'Assur et de Babylone*. Nouv. éd. ref. Paris: Payot.

De Grolier, Eric. 1965. *On the theoretical basis of information retrieval systems: Final report*.

———. 1974. Le système des sciences et l'évolution du savoir. In *Les fondements de la classification des savoirs: Actes du Colloque d'Ottawa sur les fondements de la classification des savoirs du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 1971*. Édité par Jerzy A. Wojciechowski. Pullach/München: Verlag Dokumentation.

De Groot. 1901-1902. *The religious system of China*, cité par Durkheim et Mauss, *De quelques formes primitives de classification*, p. 57-58.

Ducrot, Oswald et al. 1968. *Qu'est-ce que le structuralisme?* Paris: Éditions du Seuil.

Durkheim, Émile. 1968. *Les formes élémentaires de la vie religieuse: le système totémique en Australie*. 5<sup>e</sup> éd. Bibliothèque de philosophie contemporaine. Paris: Presses universitaires de France.

Durkheim, Émile et M. Mauss. 1901-1902. *De quelques formes primitives de classification. L'année sociologique VI*.

Foulquié, Paul. 1969. *Dictionnaire de la langue philosophique*. Avec la collaboration de Raymond Saint-Jean. 2<sup>e</sup> éd. rev. et augm. Paris: Presses universitaires de France, p. 120.

Gisbert, P. 1967. *Preliterary man: a synthetic view of «Primitive man»*. Bombay: Manaktalas, p. 2.

*Grand Larousse encyclopédique*. 1960-1964. Paris: Larousse, v. 10, p. 394.

Ladrière, Jean. 1990. Phénomène. In *Encyclopédie philosophique universelle. II. Les notions philosophiques: dictionnaire*, vol. dirigé par Sylvain Auroux. Paris: Presses universitaires de France, t. 2, p. 1992.

Leach, Edmund. 1970. *Lévi-Strauss. Les maîtres modernes*. Paris: Seghers, p. 23.

Lévi-Strauss, Claude. 1958. *Anthropologie structurale*. Paris: Plon, p. 169.

———. 1962. *La pensée sauvage*. Paris: Plon.

———. 1964-1971. *Les mythologiques*. Paris: Plon. 4 v.

———. 1969. *Le totémisme aujourd'hui*. Paris: Presses universitaires de France.

———. 1971. *L'homme nu*. Mythologiques, 4. Paris: Plon.

———. 1973. *Anthropologie structurale deux*. Paris: Plon, p. 139.

Montet, Pierre. 1946. *La vie quotidienne en Égypte au temps des Ramsès (XIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles avant J.-C.)*. Paris: Hachette.

Radcliffe-Brown, A.R. 1952. The sociological theory of totemism (1929). In *Structure and function in primitive society*. Glencoe, Ill., cité par Claude Lévi-Strauss, *Le totémisme aujourd'hui*, p. 85.

Richardson, Ernest Cushing. 1964. *Classification, theoretical and practical*. Together with an appendix containing an essay towards a bibliographical history of systems of classification. 3<sup>rd</sup> ed. Hamden, Conn.: Shoe String Press, p. 89.

Robert, Paul. 1990. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouv. éd. rev. corr. et mise à jour. Paris: Le Robert, p. 1930.

Schaff, Adam. 1969. *Langage et connaissance*. Traduit du polonais par Claire Brendel. Paris: Éditions Anthropos, p. 42-43.

Tylor, E.B. 1989. Remarks on totemism. *Journal of the Royal Anthropological Institute* 1:143.

Wenke, Robert J. 1980. *Patterns in prehistory: mankind's first three million years*. New York, Oxford: Oxford University Press.

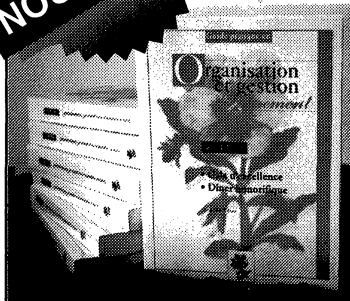
# L'art de communiquer par l'événement !

Voici le Guide pratique en organisation et en gestion d'événement composé de 7 volumes traitant tous les aspects d'un événement dans les moindres détails.

En plus d'une méthode de travail, chaque volume contient de multiples exemples-types dans l'élaboration de budget, d'échéancier et de calendrier de production, de programmation, de scénario détaillé d'événement, d'aménagement de lieu, des aide-mémoire, des renseignements en matière de protocole, de services d'aide, etc.

L'auteur de ce Guide est Monsieur Renaud Y. Huot, un professionnel ayant acquis plus de vingt ans d'expérience dans le domaine de l'organisation et de la gestion d'événement. Chaque volume est édité par Gestion Yves Renaud, communicateurs•conseils, inc.

**NOUVEAUTÉ**



## Volume 1

Gala d'excellence et dîner honorifique

## Volume 2

Congrès, colloque, déjeuner-causerie, rendez-vous pour gens d'affaires, rencontre annuelle d'employés ou de cadres

## Volume 3

Soirée ou spectacle organisé, à des fins de financement, par des organismes sans but lucratif

## Volume 4

Assemblée annuelle d'association ou d'entreprise

## Volume 5

Volet I : Inauguration d'usine ou de nouveaux locaux, lancement d'un produit ou d'un service, anniversaire d'organisme ou d'entreprise, visite industrielle, journée « portes ouvertes »

## Volume 5

Volet II : Réception pour les clients et fournisseurs, soirée pour les employés ou pour les employés-retraités, départ d'une personne au sein d'une organisation, tournoi de golf

## Volume 6

Conférence de presse



• **Prix par volume : 140.00 \$** (TPS et frais d'envoi en sus)

• Liste de prix disponible pour l'achat de deux volumes et plus de la série

GESTION YVES RENAUD, communicateurs•conseils inc.  
2485, rue Montmartre, Brossard (Québec) J4Y 1N6  
Téléphone : 514. 443. 2535 Télécopieur : 514. 443. 9944